

Réf: Dossier 317093

Avis de constitution

SOCIETE « MANDEN AI »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE ROSIER
NON LOIN DU 35EME ARRONDISSEMENT, Lot 84, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANDEN AI »

Objet : Consultance en développement durable ;
Intermédiation ; Informatique ; Formation et
communication ; Prestations diverses etc... Et pour la
réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et
la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt
de toutes sommes auprès de tous établissements
financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou
partie des biens sociaux. La prise en location gérance de
tous fonds de commerce, La prise de participation dans
toute société existante ou devant être créée. Et
généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE
ROSIER NON LOIN DU 35EME ARRONDISSEMENT, Lot 84,
Ilot 14

Dirigeant(s) M RABET HERVE EUTROPE SIMON PIERRE BLE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06689 du 08/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41206/GTCA/RC/2024 du 08/07/2024

